



MOBILITÉ

# Tous à vélo : des études lancées pour pérenniser les aménagements cyclables temporaires

Après des premiers résultats positifs à la fin des vacances d'été et la prolongation de l'expérimentation en septembre, les aménagements cyclables temporaires vont connaître un nouveau tournant. La Ville du Havre et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole engagent dès à présent des études afin de pérenniser ces axes cyclables.

---

PUBLIÉ LE  
6 OCTOBRE 2020

Succès pour le dispositif Tous à vélo ! Un chiffre en particulier témoigne de cette tendance : **+ 27 %**. **Il s'agit de la hausse de fréquentation journalière entre août et septembre 2020 sur l'ensemble des aménagements cyclables provisoires.**

« En poursuivant l'expérimentation tout au long du mois de septembre, nous souhaitons observer la fréquentation des aménagements cyclables temporaires dans le contexte de la rentrée scolaire. Celle-ci a bondi, confirmant ainsi la tendance observée cet été » expliquent Jean-Baptiste GASTINNE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire du Havre, et Augustin BOEUF, conseiller communautaire délégué.

**Une hausse encore plus significative sur les itinéraires empruntés par les étudiants du Campus Le Havre Normandie : + 46 % sur le pont Vauban et + 33 % rue André Carreté.**

**Sur l'ensemble du réseau cyclable havrais, la fréquentation augmente de 27 % au mois de septembre (par rapport à septembre 2019).** L'usage accru du vélo n'est donc pas que saisonnier ; la crise sanitaire Covid-19 ayant également accéléré cette tendance pour les déplacements du quotidien, et les aménagements provisoires réalisés, aujourd'hui en phase de pérennisation, ont permis d'asseoir celle-ci.

## En selle pour la pérennisation

Au-delà des expérimentations cyclables, la co-existence pacifique avec les autres usagers, notamment avec les automobilistes, était au cœur de la réflexion. À l'écoute des premiers retours usagers et de phénomènes de congestion observés cet été, des ajustements ont été opérés pour fluidifier le trafic.

Bien que la Ville du Havre et Le Havre Seine Métropole décident d'engager des études pour pérenniser les aménagements cyclables, et dans l'attente des conclusions, quelques évolutions vont être opérées. Dans la descente de la rue d'Ingouville, la circulation des véhicules légers est déjà rétablie sur deux voies. Le confort d'accès aux arrêts de bus - quai Delavigne et rue du 329e R - va être

amélioré, ainsi que l'esthétisme du mobilier temporaire : quai de Suède, rue Picasso, côté d'Ingouville dans le sens de la montée.